Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



# La Lanterne Magique, c'est le meilleur du cinéma

COSSONAY Le 2 mai 2012, sous l'impulsion de Pascal Miéville (photo en médaillon), gérant du cinéma de Cossonay, et de quelques parents, s'était constituée officiellement l'association la Lanterne Magique de Cossonay dont le but essentiel consiste en l'organisation de manifestations afin de faire découvrir aux enfants de 6 à 12 ans le plaisir du cinéma. La première saison a démarré le 29 septembre 2012 et la mise en vente des abonnements a tout de suite connu un succès retentissant puisque, lors de la projection initiale, les inscriptions étaient

quasi complètes. Et depuis, la progression s'est poursuivie de façon régulière. Aujourd'hui, sous la présidence de Véronique Longchamp, le comité est constitué de six personnes qui se partagent les tâches.



La Lanterne Magique propose de découvrir neuf films par an, à un prix qui permet à toutes et tous de faire partie du club. Quelques jours avant chaque séance, les enfants reçoivent un journal illustré qui leur présente le film. Avant la projection, un spectacle amusant et interactif les prépare encore à la découverte du cinéma! Chaque année, est présenté un nouveau programme de films qui montrent le meilleur du cinéma dans toute sa diversité, offrant ainsi une éducation à l'image de qualité.

#### Le Savant et Le Naïf

Chaque séance est conduite par un duo d'animateurs ou d'animatrices aux profils différents: le/la Savant/e et le Naïf/la Naïve. Le Savant joue le rôle d'un expert en cinéma, il donne l'impression d'une maîtrise totale, il est passionné et toujours actif. Le Naïf apparaît plus tard et il incarne le contraire de son collègue

présentateur. Souvent en retard, un peu timide mais courageux, il veut toujours bien faire. Le Savant et le Naïf entretiennent une relation proche de celle du Clown Blanc et l'Auguste au cirque. Les deux animateurs/animatrices conservent le même rôle lors de chaque séance.

Pour la saison écoulée, les enfants provenaient de 27 communes différentes. Chaque année, le comité informe et relance les municipalités pour disposer d'un subside, soit «idéalement» 50.- par enfant inscrit.

Certaines communes versent annuellement le même montant, et d'autres rien du tout! L'association tient à remercier particulièrement les autorités de Cossonay qui, par leur aide généreuse, ont permis de lancer le projet, puis de l'entretenir.

Les comptes de la dernière saison s'équilibrent tout juste, donc le budget 2016-2017 ne prévoit aucun investissement technique. Les autres ressources proviennent d'aides de la BCV et de la Caisse d'Epargne de Cossonay, des cotisations des membres, du sponsoring, de dons et de différentes activités de l'associa-

Enfin, le prix des abonnements diffère en fonction de la composition de la fratrie inscrite: abonnement de soutien: Fr 50.abonnement 1er enfant: Fr 40.abonnement 2e enfant: Fr 30.gratuité pour le 3e enfant et les éventuels suivants d'une même fratrie.

#### Séance le samedi à 10 h

Les séances ont lieu le samedi à 10 heures. Voici les dates retenues pour la saison 2016-2017: 1er octobre; 5 novembre; 4 février; 4 mars; 25 mars; 29 avril; 20 mai et 17 juin.

Enfin, Véronique Longchamp et Pascal Miéville dressent un bilan fort positif de cette «aventure». Depuis la saison 2012-2013, La Lanterne Magique fait «carton plein». Les enfants sont fidèles, il sont ravis de participer et n'hésitent pas à donner leurs impressions en fin de

Si le comité émet le souhait d'une amélioration future des subventions, il constate que «être membre de la Lanterne Magique, c'est donner la possibilité aux enfants de devenir sensibles à l'évolution technologique du cinéma. C'est aussi une ouverture d'esprit qui leur permet de grandir en assistant aux séances sans les pa-

INFOS: La Lanterne Magique Cossonay, Case postale 9, 1304 Cossonay. E-mail: Im.cossonav@gmail.com

## H(0)S|S|1|N|14(0)



Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

### EN BREF

### Nouvelles règlementations en vigueur

Le département des institutions et de la sécurité (DIS) a approuvé le règlement communal concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire en lien avec les parcelles comprises dans les périmètres des plans partiels d'affectation et plans de quartier «La Condémine-Stand», «Route de Morges Nord», «Route de Morges Sud», «Chien-Boeuf Nord», «Chien-Boeuf Sud et «Route de la Sarraz», sur le territoire de la Commune de Cossonay le 29 juin dernier. Aucun recours n'ayant été déposé contre cette décision dans les délais impartis, ce règlement est entré en vigueur à la date précitée.

Le département du territoire et de l'environnement (DTE) a approuvé le règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière de police des constructions et d'aménagement du territoire le ler septembre dernier. Aucun recours n'ayant été déposé contre cette décision dans les délais impartis, ce règlement entrera en vigueur le 1er octobre 2016.

#### Contrôle des champignons



Les habitants peuvent se rendre, depuis le 20 août dernier et jusqu'au 5 novembre 2016, au collège des Chavannes à Cossonay les samedis et lundis de 17h00 à 18h00 pour le contrôle des champignons. Ces contrôles sont gratuits! Contact possible au 021 861 04 95. Des informations plus complètes sont disponibles sur notre site internet www.cossonay.ch.

#### Stationnement: service PayByPhone

Depuis le 1er septembre dernier, il est possible de s'acquitter de son titre de stationnement avec son smartphone ou par Internet en Ville de Cossonay. Comment ça marche? Pour accéder à ce service, connectez-vous au site Internet www.paybyphone.ch ou téléchargez l'application via votre téléphone mobile (iPhone, Android ou Apple Watch). Des informations sont également disponibles sur notre site Internet www.cossonay.ch.

#### Rue des Terreaux

Depuis quelques mois, et malgré la mise à disposition de différents conteneurs à la Rue des Terreaux, de nombreux sacs à ordures ménagères sont régulièrement déposés à côté de ces installations. Une partie des conteneurs disposent pourtant de la place nécessaire pour accueillir ces sacs, moyennant pour leurs propriétaires de réaliser quelques mètres supplémentaires. La Municipalité remercie les citoyens concernés de bien vouloir utiliser les containers disponibles de sorte à garantir une gestion efficace de l'enlèvement des ordures et offrir un domaine public propre pour l'ensemble des habitants de cette rue.

#### Bib' à Dom'

La Bibliothèque de Cossonay rappelle qu'elle propose un service original: des volontaires de la Bibliothèque empruntent des livres pour les habitants de la Ville qui rencontrent des difficultés à se déplacer. Lesdits volontaires apportent et viennent rechercher ces ouvrages à domicile. Pour toute information utile: 021 861 07 07 ou www.cossonay.ch/biblio.

#### Inauguration de la fontaine de la Place Vy-Neuve

Le 24 octobre 2016 à 19h30, la fontaine en cours d'installation sur la Place de la Vy-Neuve sera inaugurée. Pour rappel, c'est suite à l'abattage du tilleul qui menaçait de tomber que ce projet a vu le jour. La Municipalité invite la population à participer à cet évènement ainsi qu'au verre de l'amitié qui sera servi à cette occasion. Des informations plus détaillées paraîtront dans les brèves de l'édition de Coss Info du 14 octobre 2016.

> LA MUNICIPALITÉ ET LES SERVICE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE





## **COSS-AÎNÉS INFO**

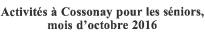




Table régionale à Cossonay: Dimanche 13 novembre à 11h30. Renseignements et inscriptions au 021 861 18 32 ou au 079 622 24 86.

Cours informatique à Cossonay. Mardi et jeudi de 8h30 à 11h30. 4 et 6 octobre: faire ses premiers pas, 11 octobre: atelier astuces et questions, 18, 20, 25, 27 octobre: initiation à l'informatique et à internet. Renseignements et inscription obligatoire au 024 425 78 36 ou christine.logozavd.pro-senectute.ch

Atelier pour maîtriser votre téléphone portable: jeudi 6 oct. de 16h à 17h30. Inscription obligatoire chez Christine Logoz, 024 425 78 36.

Nordic Walking, tous les mardis de 9h à 10h30. Renseignements: Nicole Viola, 021 862 17 94 ou 079 509 88 10.

Rendez-vous jeux, 19 octobre, de 14h à 17h, salle de paroisse catholique de Cossonay, renseignements auprès de Marlyse Landry, 079 562 87 64.

Tables d'hôtes (prix Fr. 15.-) - Table bistrot (prix Fr. 16.-) Inscriptions 48h à l'avance auprès de l'hôtesse, transport à disposition.

Table Surprise Petite Rue 13

mercredi 12 et dimanche 23 octobre Ariane Chevrain 021 861 42 35 Lucia Keller 021 861 18 32

Table au bistrot

mardi 4 octobre Restaurant PAM

Ciné-Séniors: mardi 4 octobre à 14h30: Retour chez ma mère.

Thé dansant: lundi 17 octobre 14h30-17h30, salle polyvalente.

Groupe de balade (1 heure): 3, 17, 31 octobre. RdV Espace Landry, 9h00.

Groupe de marche: programme et renseignements sur demande auprès de Marlyse Landry, 021 861 43 29 ou 079 562 87 64. 6 octobre: Le Mont-Aubert par Les Serrolliet et Sur La Roche. 20 octobre: Du Brassus aux Esserts de Rive par la Tête du Lac.

> Renseignements généraux auprès de l'animatrice régionale Christine Logoz, 024 425 78 36 ou 079 501 46 25.